

Il a fallu un choc émotionnel fort et des attaques terroristes pour que la nation française – d'aucuns n'hésitent pas à évoquer un 11 septembre français – se réveille et sorte de son innocence confortable. Par son fort engagement, elle a soutenu la liberté de la presse en achetant d'ailleurs des millions d'exemplaires de Charlie Hebdo... sans juger de son contenu. Elle aurait peut-être dû mais il faut accepter cette liberté en démocratie.

Cette forte mobilisation a contraint les partis politiques au moins à annoncer des mesures fortes. Tous savent que si la population ne constate pas une sécurité réelle et une nation confortée dans ses choix de société, la classe politique pourrait être soumise à des réactions bien moins pacifiques et bien moins raisonnables que celles du 11 janvier 2015 (Cf. [Mon billet du 11 janvier 2015](#)). Le premier ministre a cependant montré sa détermination : « *Oui, la France est en guerre contre le terrorisme, le djihadisme et l'islamisme radical.* » Cette fin de l'innocence française amène donc plusieurs réflexions.

### **Sur les mesures étudiées et la réalité de la perte de la souveraineté française**

Les lois antiterroristes sont déjà nombreuses. De nouvelles lois sont proposées prolongeant les propositions des parlementaires notamment de l'opposition mais tout cet arsenal sera-t-il applicable ? Il s'avère surtout que la protection du pays est en grande partie impossible dans la mesure où une partie de notre souveraineté est confiée à... Bruxelles (Cf. Le Monde du 15 janvier 2015 [Pourquoi un Patriot Act à la française est impossible](#)).

Le discours de nos politiques sur le respect de notre souveraineté est donc faux depuis des années. Même dans un domaine régalien comme la sécurité intérieure, la France ne peut plus faire ce qu'elle veut. Et d'aucuns expriment le souhait d'une défense européenne, sinon d'une armée européenne. Une première conséquence des attaques terroristes est de rétablir la réalité de notre souveraineté... devenue bien illusoire.

### **Dans la lutte contre le mouvement djihadiste, l'Etat n'a-t-il pas été en situation d'échec ?**

Il est possible d'accuser les services de renseignement de ne pas avoir su anticiper mais il s'avère aussi que toutes les restrictions apportées au fonctionnement de l'Etat (Cf. aussi le parlement européen) dans le domaine sécuritaire ont fini par les neutraliser. Quant à la justice, le débat peut être posé. Comment des délinquants deviennent-ils djihadistes et peuvent-ils participer ensuite à des actions terroristes ? Les réactions de madame Taubira sur l'isolement des djihadistes incarcérés sont significatives. Ne serait-il pas temps qu'elle change de ministère ?

Sur la déradicalisation, aujourd'hui appelée en renfort, la frilosité française de crainte d'une accusation de stigmatisation d'une communauté a abouti à un grand retard de la France (Cf. [Mon billet du 14 décembre 2014](#)). Cette solution sociétale ne « soignera » pas les plus fanatiques et contraindra à d'autres mesures. Pourrons-nous aussi libérer à terme ces politico-religieux coupables de crimes de sang ?

Cela conduit aussi à lutter contre la propagande djihadiste qui agit sur les perceptions et endoctrine. Les Européens veulent – enfin – construire un contre discours dans le cadre d'une « communication stratégique » (Cf. mes différents articles sur le sujet). Espérons que les Français suivront. Les idées et les moyens avaient déjà été proposés en leur temps. Sans grand succès.

Faut-il aussi reconquérir les banlieues, du moins celles qui ont échappé à l'autorité de l'Etat ? Des politiques comme D. Cohn-Bendit évoquent des pistes avec un « new deal pour les banlieues » mais combien d'argent leur a déjà été donné pour quels résultats ? Le député PS de l'Essonne Malek Boutih estime pour sa part que « *S'il y a un potentiel de danger, ce sont des territoires qu'il faut nettoyer* » et il faut qu'ils « *soient temporairement mises sous tutelle par l'Etat* ». En effet, comment tolérer des zones de non-droit, bases arrière de tous les trafics et bien sûr du djihadisme ?

Enfin, sur les théâtres extérieurs, la France ne peut pas tout faire. Le djihadisme remet en cause les frontières imposées par les puissances d'hier. Une grande partie de ces Etats ne l'accepte pas. Malgré les déclarations depuis 1945 sur l'intangibilité des frontières, de nombreux cas ont montré que ce principe pouvait être battu en brèche. C'est ce que fait le djihadisme avec son projet politico-religieux qui s'appuie sur un Moyen-Orient instable... à nos frontières.

Comme je l'avais évoqué dans une interview au JT de 13 heures du 12 janvier, c'est bien de défiler ensemble à Paris le 11 janvier mais le partage du fardeau sécuritaire notamment à l'étranger est une nécessité. Les Etats européens doivent accepter l'engagement militaire qui ne limite pas à la logistique mais comprend aussi le prix du sang comme les militaires français l'ont déjà largement assumé... sans minute de silence.

## De l'armée et de l'esprit de défense

L'armée pour la première fois est engagée sur le territoire national dans le cadre de son contrat opérationnel de 10 000 hommes que les chefs militaires jugent insuffisant pour surveiller l'ensemble des points sensibles. Le citoyen... et le politique doivent savoir que la première mission d'une armée est de protéger la population, non d'être un corps expéditionnaire comme je l'ai encore entendu dire par un ancien ministre de la défense ce week-end !

Les attentats de ces derniers jours ont d'ailleurs montré que les capacités militaires étaient jugées indispensables en appui de la police. Cette incarnation de l'esprit de défense devrait être partagée avec le maximum de citoyens. Elle ne peut pas se concevoir sous la forme d'un service militaire universelle (Cf. [Mon billet du 30 novembre 2014](#)) mais seulement sous la forme d'une garde nationale.

Les armées assurent déjà la sécurité de la France au quotidien. 32 000 hommes sont déployés dans les cinq espaces d'affrontement (terre, air, mer, cyberspace, espace) sans oublier la mise en œuvre de la dissuasion. Cependant, les menaces se rapprochent des frontières de l'Europe, et donc de la France. Or, chaque nouvelle menace s'ajoute à d'autres qui ne s'effacent pas, accroissent les besoins dans la défense alors que les budgets et les effectifs

baissent. Paradoxe ! La désertification militaire devient aussi une faiblesse pour la protection des français. S'il n'y a pas de forces armées réparties sur l'ensemble du territoire national, comment croire que la sécurité de tous puisse être assurée avec efficacité.

Certes un conseil de défense se réunira dès mercredi 21 janvier pour décider d'un ralentissement éventuel de la déflation des effectifs. Ne nous faisons pas d'illusion dans le court terme. Cependant, si les djihadistes maintiennent leur pression dans la durée, la préservation des effectifs sera une nécessité que le politique devra bien prendre en compte et pas au dernier moment.

### **Sur la nation et la citoyenneté**

Le socialiste Julien Dray a regretté qu'une partie de la population des quartiers ne soit pas descendue dans la rue le dimanche 11. En particulier, la communauté musulmane était visiblement peu présente malgré quelques interviews pour montrer une présence. Une partie d'entre elle ne s'identifie pas à la nation. Près de deux cents établissements scolaires ont aussi officiellement posé des difficultés à soutenir la condamnation des actes terroristes en raison des offenses faites au Prophète. S'ajoute aussi une crise de la citoyenneté qui, pour certains jeunes Français, est un mot qui ne signifie rien. Faut-il s'en étonner ? Et ce n'est pas le service civique, fausse panacée, qui arrangera la situation.

En effet, la société a laissé croire à chaque individu qu'il pouvait bénéficier de libertés individuelles sans contrepartie vis-à-vis de la collectivité. Pourquoi s'identifier dans ces conditions à une collectivité et donc en faire partie ? Hier les parents et la famille éduquaient, l'école instruisait, l'armée pour une partie de la jeunesse créait l'esprit collectif de défense et permettait le brassage des populations sans oublier permettait la découverte parfois de l'autorité. La société exerçait une contrainte sociale pour forger en permanence la Nation.

Aujourd'hui, la famille est atteinte dans ses fondements qu'elle soit recomposée, de parents de même sexe, à la carte ou monoparentale. C'est un fait. L'éducation (d'ailleurs sur quels critères définit-on l'éducation républicaine ?) donnée par les parents devient spécifique à quelques-uns et non plus une norme partagée par tous. Les dérogations à titre personnel sur la compréhension du « vivre ensemble » sont acceptées au nom de la liberté.

L'Education nationale qui porte bien mal son nom, essaie d'instruire. Malgré un budget qui est le premier de l'Etat, le succès n'est pas au rendez-vous. L'école n'a-t-il pas failli, y compris dans le domaine de l'autorité ? Certes, elle ne peut pas résoudre tous les problèmes de la société mais l'enseignant, fonctionnaire, représente l'Etat et à ce titre a une mission à remplir. Nul ne doute que beaucoup la remplissent. Un grand nombre cependant ne se sent pas concerné par cette tâche comme en témoignent les médias.

### **Pour conclure, de la contrainte nécessaire d'adhérer à la République et à ses principes**

La question se pose : la société doit-elle contraindre le citoyen à adhérer à la République, à ses principes et à ses valeurs ? Je le crois. Le libre-choix a des limites que nous avons atteintes aujourd'hui. L'Etat doit s'atteler à redonner du sens à l'engagement républicain en notant que

cela ne veut pas dire être de gauche. La *Res publica*, ou « chose du peuple » dans le sens du bien commun me paraît plus proche de la réalité.

L'Etat peut y être aidé par le grand nombre de fonctionnaires (20% de la population active) dont il dispose et sur l'esprit républicain d'un grand nombre de citoyens qu'il faut alors associer et motiver. Comment justifier dans ces conditions qu'il ne puisse pas aboutir à une société stabilisée et résiliente face à la menace djihadiste ?